

Demande d'actes d'état civil

[Ville de Janzé](#)

Où s'adresser ?

Service état civil

Place de l'Hôtel de Ville

02 99 47 00 54

[Nous contacter](#)

rgba(255,255,255,1)

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

9h-12h

14h-17h

Mardi

9h-12h / 15h-17h

Samedi

9h-12h

rgba(255,255,255,1)

Faire ma demande en ligne

Vous avez une demande d'acte d'état civil à faire ? Vous pouvez directement la transmettre à nos services.

[Faire ma demande d'acte d'état civil](#)

rgba(255,255,255,1)